# Compte rendu du Conseil Municipal du 23 novembre 2020

# 2020ko azaroaren 23ko Herriko Kontseilua

Présents / Hor zirenak : Mmes DARGUY, DUHALDE, ECHEVERTZ, ETCHEVERRY, OXARANGO, PEREZ, SABALOUE et MM. BARBIER, BARNECHE, BISCAY, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, OTEIZA, PARACHOU

Absents / Ezin etorria :

Secrétaire de séance : OXARANGO Maïté

#### Avant-propos/aintzin hitza/ Euskaraldia

La campagne Euskaraldia, dont la deuxième édition a commencé, se tient du 20 novembre au 4 décembre 2020, est un projet innovant visant à accroître la pratique quotidienne de la langue basque. L'objectif est d'agir sur les habitudes linguistiques en créant un environnement social favorable et en rendant visibles les opportunités d'usage de l'euskara.

La nouveauté de cette année est qu'il est proposé de faire participer activement en tant qu'entités les mairies, les syndicats intercommunaux et autres établissements publics, mais aussi les associations, commerces, entreprises... Pour participer, les entités doivent mettre en place, organiser et identifier des lieux d'usage ou « ariguneak ». Il s'agit de lieux de pratiques identifiés, facilitant l'usage de l'euskara.

La Commune d'Ayherre participe à cette campagne en proposant la Mairie comme « ariguneak » c'est-àdire un lieu où le public pourra être accueilli en euskara : l'accueil de la Mairie, en particulier.

Ceci dit, Euskaraldia se base également et avant tout sur la participation volontaire et citoyenne. Il existe deux « rôles » que les participants décident d'endosser et qu'ils signalent en portant un badge : les rôles d'ahobizi et de belarriprest. Ces participants, qui sont tous volontaires et ont 16 ans ou plus, prennent pour toute la durée de l'exercice des engagements relatifs au rôle qu'ils ont choisi.

#### Ainsi:

- Les « Ahobizi » : S'engagent à débuter les conversations en basque avec tout le monde, et en toute situation, puis à s'adapter selon le niveau de compréhension de l'interlocuteur.
- Les « Belarriprest » : Qui parlent ou comprennent le basque, mais se laissent le choix de parler en euskara selon la situation. En portant le badge, ils invitent cependant les autres locuteurs à s'adresser à eux en basque. La conversation peut même devenir bilingue.

2020ko azaroaren 20tik abenduaren 4ra iragaiten da Euskaraldiaren 2. edizioa. Egitasmo horrek hizkuntzaren erabilera egunerokoan bultzatu nahi du. Helburua hizkuntza ohituretan eragitea da, euskararen erabileraren aldeko ingurumen soziala sortuz eta euskaraz mintzatzeko aukerak ikusgarri bilakaraziz.

Berrikuntza gisa, aurtengo edizioak herriko etxeak, herrien arteko sindikatuak eta beste egitura publikoak, baita ere elkarteak, saltegiak eta enpresak entitate gisa desafio kolektibo horretan aktiboki parte harrarazi nahi ditu. Parte hartzeko, erabilpen guneak plantan ezarri, antolatu eta identifikatu behar dituzte : "ariguneak".

Aiherrako Herriko Etxeak kanpaina horretan parte hartzen du (hots, publikoak euskaraz mintzatzeko aukera izanen duen gunea) proposatuz: Herriko Etxearen harrera....

Hori erran eta, Euskaraldia lehenik eta behin herritarren parte hartzean oinarritzen da. Parte hartzaileek hautatzen dute bi "rol"-en artean, txapa bat soinean emanez: *ahobizi* eta *belarriprest* rolak. Parte hartzaile hauek denak boluntarioak dira, 16 urte baino gehiago dituzte, eta ariketak iraunen duen denbora osoan beren rolari doazkion engaiamenduak hartu dituzte. Hala nola:

- "Ahobiziak": engaiatzen dira elkarrizketa guziak euskaraz hastera, denekin eta egoera guzietan, eta beren solaskidearen mailaren arabera egokitzen dira. Ahobizia arau urratzailea da, hizkuntza ohiturak eraldatzera engaiatzen da.
- "Belarriprestak": euskara ulertzen dute, berdin mintzatzen dakite, baina egoera guzietan euskaraz mintzatzeko gogorik ez dute. Txapa ezarriz, beste hiztunak gonbidatzen dituzte haiekin euskaraz aritzera. Elkarrizketa elebidunak izan daitezke.

Gonbidatzen dautzuegu aste horretan gogotik eta naturalki parte hartzerat....

Le conseil municipal d'Ayherre s'est réuni le 23 novembre 2020 et à délibéré comme suit :

# 1. <u>Décision modificative au budget Domaine funéraire</u>

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
611 – Sous-traitance générale	-100
673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100
TOTAL	0

Décision prise à l'unanimité

# 2. <u>Approbation et choix de financement des travaux d'électrification rurale pour le programme Rénovation éclairage public</u>.

Conformément à la sollicitation du Conseil Municipal, Le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques a procédé à l'étude des travaux de : **Rénovation éclairage public,** ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale.

Cette opération correspond à la volonté de la commune d'Ayherre de mener une politique de rénovation thermique du patrimoine communal, en visant une réduction de la consommation en appliquant les principes de sobriété, d'efficacité, et d'énergie renouvelable.

Au moment de la mise en place de ce nouvel équipement, les modalités temporelles de l'éclairage seront également reprises.

La commune opte pour le financement proposé par le SDEPA qui de matérialisera par un emprunt dont le taux sera rapidement connu.

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	51 255,12 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	5 125,51 €
- frais de gestion du SDEPA	2 135,63 €
TOTAL	58 516,26 €
Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :	
- participation Département	15 000,00 €

- F.C.T.V.A. 9 248,68 €

- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres) 2 135,63 €

TOTAL

58 516,26 €

Décision prise à l'unanimité

## 3. Extension cantine municipale – Subvention CAPB

Par délibération du 26 septembre 2020, le conseil communautaire a approuvé l'attribution du fond de concours « Projet structurant » concernant les travaux d'extension de la cantine pour un montant de 61 560€.

Proposition d'approuver l'attribution par la Communauté d'Agglomération Pays Basque du fonds de concours « Projet structurant » et autorisation à signer la convention.

Décision prise à l'unanimité

### 4. Convention de partenariat programme ELENA

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) propose aux communes membres qui le souhaitent, dans le cadre du mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux « European Local Energy Assistance » (ELENA) de s'associer sur le projet intitulé « Rénovation énergétique du patrimoine public et développement des énergies renouvelables au service de la neutralité carbone du Pays Basque ».

Ce projet est financé au titre du mécanisme ELENA porté par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et est coordonné par la Direction du Patrimoine Bâti et des Moyens Généraux (DPBMG) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).

La conduite des études sera réalisée par les services de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en lien avec la commune pour le patrimoine la concernant.

Les paiements des dépenses seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Décision prise à l'unanimité

# 5. Règlement intérieur conseil municipal

L'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales stipule qu'à partir du 01/03/2020, l'adoption du règlement intérieur du Conseil municipal devient obligatoire pour les communes de 1000 habitant et plus.

Ce règlement a pour objet de préciser les modalités relatives au fonctionnement de l'organe délibérant. (cf ci-joint)

Décision prise à l'unanimité

## 6. Plan communal de sauvegarde

Un plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Le PCS détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles.

Cet outil permet d'assurer la sécurité de nos concitoyens face aux risques connus auxquels ils ont exposés (exemple : inondations, tempête, canicule, mouvement de terrain etc..)

# 7. Bons cadeaux personnel municipal

Proposition d'offrir des chèques Pays Basque au cœur à l'ensemble du personnel communal.

Décision prise à l'unanimité

### **Questions diverses:**

#### Projet PLH:

Le Conseil municipal a donné un avis favorable au PLH proposé le service habitat de la CAPB avec deux principales réserves : que les préconisations prévues sur le PLUI voté en février sur la commune d'Ayherre et le Pôle territorial d'Hasparren soit appliquées et qu'un bilan à mi-parcours afin de mesurer la bonne tenue du plan soit effectué.

Avenant contrat de progrès – Point sur situation du personnel – Remplacement Nadège Saragueta (entretiens à programmer en fin de semaine prochaine)

Plan définitif Accessibilité handicapés et rénovation Mairie-Les modifications ont été entérinées et le permis de construire sera déposé en début Décembre.

Travaux carrière sont en cours de réalisation, les premières plantations seront réalisées en début décembre par les élèves du Lycée Armand David si le temps le permet et le principe de l'échange avec JR Garra est autorisé et devrait être finalisé.

Installation panneaux signalisation Randonnées sur la voie Salaberribordako bidea, à Abarratia et à Garralda.

La séance est levée à 22h30

Le maire Arño Gastambide